

Immigration : ce sont les associations, les juges gauchos et l'UE qui sont les maîtres chez nous

écrit par Christine Tasin | 6 août 2021





Tant que l'on n'aura pas dissous les associations d'aide aux migrants, qu'on n'aura pas dissous les officines dites de recours et qu'on n'aura pas dit merde à l'UE, on ne pourra pas lutter contre l'immigration, on sera obligés de garder nos frontières ouvertes et on ne pourra pas renvoyer chez eux les illégaux.

L'exemple du Danemark est emblématique et terrible...

Malgré les lois votées, malgré la détermination du gouvernement, soutenu par le peuple... ce pays peine à se débarrasser des indésirables. 60% de ceux qui devraient être expulsés deviennent inexcusables par la grâce des organes de recours et de la CEDH !!!

[Le Danemark freiné légalement par l'instance de recours des réfugiés est confronté au renvoi difficile des réfugiés](#)

Elle est devenue le symbole du débat sur le retour controversé dans leur pays des réfugiés syriens détenteurs d'un titre de séjour temporaire. Son avocat, Niels Erik Hansen, a fait appel

de la décision de l'Office de l'immigration. « Je ne veux pas retourner à la mort. J'ai participé à des manifestations contre le régime. Tant que je suis au Danemark, je suis en sécurité », a-t-elle supplié devant l'instance de recours présidée par un juge.

Selon son avocat, « la très grande médiatisation de cette affaire a joué un rôle dans la décision de la commission tout comme les propos négatifs d'Aya sur le régime d'Assad ». Ce cas n'est pas unique. **Environ 40 % des dossiers de permis de séjour révoqués des Syriens par l'Office de l'immigration ont été annulés par la commission de recours, selon Stig Torp Henriksen, son directeur.**

[...]

La volonté de renvoyer les Syriens ne se traduit pas dans les faits, freinée légalement par l'instance de recours des réfugiés. De 2011, début de la guerre en Syrie, au 1er janvier 2021, 28 931 Syriens sont arrivés au royaume scandinave : 26 016 y vivent encore aujourd'hui. Même tendance pour les autres grands groupes de réfugiés recensés durant la période 2011-2017 : 94 % des Érythréens, 89 % des Iraniens, 97 % des Afghans et 65 % des Somaliens sont toujours au Danemark.

Pour Thomas Gammeltoft-Hansen, professeur de droit à l'université de Copenhague, « **c'est une noix qu'aucun pays européen n'a réussi à casser. En pratique, il est très difficile d'assurer le renvoi des réfugiés** ». « **Nous sommes forcés de constater que notre idée d'un permis de séjour provisoire ne tient pas la route** », reconnaît le ministre de l'Immigration, Mattias Tesfaye. Et d'ajouter : « À la longue, notre société ne pourra pas supporter un tel fardeau » de résidents temporaires devenus permanents.

[Le Figaro](#)

<https://www.fdesouche.com/2021/08/03/le-danemark-freinee-legalement-par-linstance-de-recours-des-refugies-est-confronte-au->

[renvoi-difficile-des-refugies/](#)

.

En Europe, les peuples qui se sont battus pour obtenir démocratie, souveraineté populaire, liberté... sont à nouveau sous la coupe d'institutions, de lobbyings, de gens non élus qui les empêchent partout d'être maîtres de leur destin.

Ici de prétendus juges censés être les gardiens de la Constitution obéissent aveuglément à un pouvoir dictatorial et foulent aux pieds avec enthousiasme les libertés les plus primaires.

Là des gauchos à la solde de Soros font et défont les lois dans les tribunaux et à l'UE...

On est mal, patron... Mais peut-être que de ce mal naîtra un bien. Quand on n'aura plus rien à perdre, on n'aura plus peur de se révolter en masse. Et alors là, la peur changera de camp. En attendant il faut tenir bon, aller manifester, écrire, tracter, discuter, contester... plus que jamais.

Nous ne sommes pas des moutons. Plutôt mourir.